



**Fiche d'inscription en langues vivantes obligatoires
et options facultatives pour
la PREMIERE ANNEE
DU DIPLOME de Sciences Po de Strasbourg
Année 2019-2020**

*Ce document dûment complété est à renvoyer au service de scolarité de Sciences Po Strasbourg (Sciences Po Strasbourg, Service de la scolarité générale – Inscription en 1ère année, 47 avenue de la Forêt-Noire 67082 STRASBOURG Cedex) conjointement à l'avis fiscal avant le **19 août 2019** délai de rigueur.*

Nom :

Prénom :

Numéro d'étudiant (pour les personnes ayant déjà été inscrites à l'Université de Strasbourg) :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel personnelle :

Adresse postale à utiliser pour toute correspondance :

À titre indicatif, le volume horaire des cours obligatoires de première année est de 30h par semaine.

Choix des langues vivantes :

Conformément au règlement des études de la première année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg, l'étudiant(e) doit choisir deux langues vivantes parmi les langues suivantes enseignées au sein de Sciences Po Strasbourg : anglais, allemand, espagnol, italien et russe. Ces langues doivent avoir été pratiquées au lycée (pas de niveau débutant), elles seront appelées **LV1 et LV2 ou langues du diplôme**.

A Sciences Po Strasbourg, seul le russe peut être étudié par **les grands débutants en LV 3 facultative**. L'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien ne peuvent pas être étudiés à Sciences Po Strasbourg par les grands débutants en LV 3 facultative (pour l'apprentissage de ces langues au niveau débutant, dans le cadre de la LV3 facultative, s'adresser à la Faculté des Langues).

A titre dérogatoire, les étudiants ayant déjà étudié une autre langue que anglais, allemand, espagnol, italien ou russe au cours de leur scolarité peuvent la choisir au titre d'une langue du diplôme. Les modalités sont précisées dans la notice d'information disponible à l'adresse suivante : [Notice d'information sur les langues « rares » et la LV3.](#)

Le choix de classement entre LV1 et LV2 n'a pas d'importance dans la mesure où les coefficients sont les mêmes et que les groupes sont constitués, autant que possible, en fonction du niveau de l'étudiant(e).

- Langue vivante 1 :

- Langue vivante 2 :

Choix des options facultatives :

L'étudiant(e) peut choisir une à trois options facultatives (cocher les options retenues) :

Bureautique

Mathématiques appliquées aux sciences sociales (cours de remise à niveau)

Troisième langue vivante. Il peut s'agir d'une des langues enseignées à Sciences Po Strasbourg, ou d'une langue enseignée à la Faculté des Langues (avant de vous inscrire en LV3, merci de vous référer à la notice d'information [sur ce lien](#)).

Langue vivante 3 (préciser la langue) :

à **Sciences Po Strasbourg**

à **la Faculté des Langues de l'Université de Strasbourg**

Préciser le nombre d'années d'études antérieures dans la langue demandée (si vous êtes grand débutant, indiquer 0) :

Note 1 : Dans le cas des options facultatives, seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte dans le calcul de la moyenne générale.

Note 2 : Les choix de LV1 et 2 sont définitifs. L'inscription pour les options facultatives sera à reconfirmer avant le **18 octobre 2019** lors de votre inscription pédagogique (inscription aux examens).

Fait à Le

Signature de l'étudiant(e) :